



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Texte intégral du message Royal adressé à la deuxième session du Conseil Mondial de l'Organisation "Cités et Gouvernements Locaux Unis" (CGLU)

Le texte intégral du message Royal adressé à la deuxième session du Conseil Mondial de l'Organisation "Cités et Gouvernements Locaux Unis" (CGLU), dont lecture a été donnée par le Premier Ministre, M. Driss Jettou

"Louange à Dieu. Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames et Messieurs.

Il M'est agréable de souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil Mondial des "Cités et Gouvernements Locaux Unis ", représentant les sept régions du monde. Je tiens à leur exprimer toute Ma considération, eu égard au rôle pionnier qu'ils jouent dans le développement de leurs pays et salue le choix de la ville de Marrakech, cité arabo-africaine au passé millénaire prestigieux et à l'avenir prometteur, pour la tenue de cette importante manifestation.

Le Royaume du Maroc est honoré d'accueillir la principale instance dirigeante des " Cités et Gouvernements Locaux Unis ", ses comités et ses groupes de travail, d'autant que cette rencontre est considérée comme la réunion statutaire la plus importante depuis la création de votre organisation en 2004.

L'importance de votre Conseil tient non seulement à la qualité et au nombre de participants, mais aussi et surtout à l'engagement de ses membres en faveur de la coopération, du développement et de la solidarité, et à leur action pour la promotion des valeurs de la démocratie, de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

L'arrimage à ces valeurs fondamentales, qui sont exprimées dans la Charte Mondiale de l'Autonomie Locale, constitue la voie idoine pour atteindre un développement durable et réaliser une paix réelle.

En effet, la mondialisation de l'économie est porteuse d'une forte demande de redéfinition du rôle de l'Etat, garant de l'intérêt général, et induit dans son sillage l'émergence de nouveaux acteurs territoriaux du développement, au premier rang desquels se trouve la ville.

Grâce à son rôle de moteur de la croissance et de foyer de civilisation, et à une convergence active des pouvoirs publics, du secteur privé et des composantes de la société civile, la ville peut, dans l'esprit d'une décentralisation participative, favoriser le développement économique, social, culturel et humain.

De ce fait, les Collectivités Territoriales sont appelées à constituer, aux côtés des Etats, aussi bien une force de proposition qu'un cadre d'excellence pour la mise en oeuvre des différentes stratégies multilatérales et régionales, de développement socio-économique, de sécurité et de promotion des valeurs universelles et nationales.

Ces stratégies, fédératrices des énergies et édicatrices d'un monde plus prospère et plus solidaire, sont à même de relever les nombreux défis du XXIème siècle.

Aussi, cet événement international que vous tenez dans notre pays, constitue-t-il une occasion propice pour apporter des réponses aux multiples questions qui préoccupent les gouvernements, les élus et les différents opérateurs publics et privés, concernant la maîtrise de la croissance et du développement urbain et de l'intégration sociale.

En effet, des problématiques telles que la bonne gouvernance, la lutte contre l'exclusion sociale et les ségrégations urbaines, l'habitat social, la lutte contre les épidémies, le financement des projets de développement urbain et les instruments publics de mise en oeuvre, sont autant de questions qui se posent aujourd'hui, avec acuité, à l'ensemble des Etats.

Mesdames et Messieurs.

Le Royaume du Maroc déploie, au plan local, d'inlassables efforts et mobilise d'importants moyens pour améliorer le cadre de vie des citoyens aussi bien en milieu urbain que rural. Il s'est résolument engagé dans la promotion d'un nouveau concept de l'autorité, fondé sur le changement des rapports entre l'Etat et le citoyen.

Il s'agit d'oeuvrer pour que l'Administration soit au service du citoyen, proche de ses préoccupations et de ses besoins, et à même d'entretenir avec lui, des rapports bâtis sur le respect mutuel et sur l'attachement aux principes modernes de l'Etat de droit.

Le Maroc s'est également engagé dans un vaste chantier de développement local articulé autour de projets de grandes infrastructures qui constituent un pilier fondamental d'aménagement du territoire, et de programmes de restructuration et de mise à niveau de ses cités.

De tels projets visent à réhabiliter et à valoriser l'espace urbain, à accompagner les profondes mutations que connaissent les grandes agglomérations, et à y développer les savoirs à travers les musées, bibliothèques et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, pour en faire des espaces de vie prospère et des pôles économiques aux standards des cités internationales les plus avancées.

L'"Initiative Nationale pour le Développement Humain ", que Nous avons lancée en mai 2005, constitue à cet égard, un projet ambitieux de politique publique, impliquant et mobilisant toutes les composantes de la société. Elle ambitionne de lutter substantiellement contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité, et plaide pour un développement harmonieux et durable des territoires. Cette initiative est ainsi, en cohérence avec les principes fondamentaux de l'acte constitutif de votre organisation et des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Elle est également en phase avec la déclaration finale des Chefs d'Etat et de Gouvernement, réunis lors de la Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains, Habitat II, tenue à Istanbul en 1996, et qui a proclamé le droit au logement convenable pour tous.

Mesdames et Messieurs.

Je suis persuadé que votre Conseil ne manquera pas d'adopter des mesures pertinentes, de faire des recommandations pratiques à la hauteur des missions qui sont les vôtres, et d'instaurer des passerelles à même de renforcer les relations de coopération décentralisée et d'intégration régionale et sous régionale. Ces relations, qui constituent des vecteurs incontournables de rapprochement entre les peuples, doivent être fondées sur la solidarité, la complémentarité et le co-développement.

Aussi M'est-il particulièrement agréable de vous exprimer l'appui du Royaume du Maroc, qui partage pleinement les objectifs nobles de votre organisation et qui fait siennes les ambitions légitimes fondées sur le droit des femmes et des hommes à vivre dignement, paisiblement et en sécurité, dans un environnement sain, en disposant de services et équipements accessibles et adéquats.

Le Royaume du Maroc appuie également la stratégie de votre organisation visant à affirmer sa place dans la gouvernance mondiale par l'entremise des Nations Unies. Il appuie, dans le même esprit, toutes les initiatives

entreprises en vue de promouvoir les principes de démocratie locale et de décentralisation, que nous avons en partage, et de soutenir l'émergence d'une véritable diplomatie des villes et des élus locaux, au demeurant légitime, car émanant de la proximité du vécu des citoyens.

Les résultats de vos travaux peuvent apporter des solutions bénéfiques dans des domaines locaux très variés, et identifier les voies et moyens de rendre la bonne gouvernance encore plus opérationnelle, afin de mieux maîtriser l'intégration économique et sociale urbaine et les menaces qui en découlent, et de favoriser un large échange territorialisé dans le but d'un mieux être des citoyens.

Je vous souhaite un agréable séjour parmi nous, et implore le Très Haut de vous accorder plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaikoum wa rahmatou Allahi wabarakatouh".